



Lycée d'enseignement
agricole privé
de Nermont
2 rue de Nermont - BP64
28202 Châteaudun Cedex

Nermont, le 13 juillet 2011

Madame, Monsieur,

Votre dossier étant complet (ou presque), l'inscription de votre enfant est validée. Je vous remercie de votre confiance pour la nouvelle année scolaire 2011-2012.

Voici quelques informations à retenir.

1. La rentrée

*Pour les 2^{nde} Pro Productions Végétales, 2^{nde} Pro Services aux Personnes et Aux Territoires (1^{ère} année de Bac Pro en 3 ans) → le **lundi 5 septembre à 10h00**, (appel dans la cour).*

Les élèves internes sont priés de se présenter entre 8h00 et 9h30 à l'internat.

*Pour les 4^{ème} / 3^{ème}, 2^{nde} G et T, Bac Technologique STAV et Bac Professionnel CGEA → le **mardi 6 septembre à 10h00**, (appel dans la cour).*

Les élèves internes sont priés de se présenter entre 8h00 et 9h30 à l'internat.

*Pour les terminales BEPA → le **vendredi 2 septembre de 9h00 à 12h00** (travail sur le plan du rapport de stage) puis **rentrée officielle le lundi 19 septembre à 10h00** (appel sans la cour). Les élèves internes sont priés de se présenter entre 8h00 et 9h30 à l'internat*

2. La liste des fournitures pour les cours et l'internat

Pour obtenir les listes de fournitures, il faut vous connecter sur notre site internet : www.nermont.fr et télécharger le ou les documents adéquats. Rubriques : « Accueil » « Bien préparer le rentrée 2011 »



2, rue de Nermont

BP 64

28202 Châteaudun Cedex

Tél. 02 37 44 60 60

Fax 02 37 45 00 20

Établissement membre



www.nermont.fr

Chateaudun@eneap.scolanet.org

Si vous n'avez pas internet, n'hésitez pas à appeler notre secrétariat au 02.37.44.60.60 .

3. Les Transports

Les conseils Généraux de chaque département peuvent aider au financement des transports. Le lycée dispose de certains formulaires et peut les remettre aux familles qui en font la demande.

4. Le Téléphone portable

Les portables ne sont pas autorisés, de 8h00 à 17h00. Pour les internes, le règlement intérieur de l'internat l'autorise après 19h00. En cas d'urgence, il est possible de transmettre à votre enfant un message.

5. Le dossier de bourses.

Vous devez vous manifester auprès de Madame Le Reste au : 02.37.44.60.56 (ligne directe) ou au 02.37.44.60.60, avant la mi-septembre.

6. Les Horaires des cours

Le lundi de 10h00 à 17h00.

Les mardi, mercredi et jeudi de 8h00 à 17h00

Le vendredi de 8h00 à 16h00.

Si les 4èmes et 3èmes utilisent un transport en commun, ils restent obligatoirement en étude le vendredi jusqu'à 17h00, et le lundi avant 10h00.

Un accueil est prévu dès 8h00, le lundi matin.

7. Les stages

Le calendrier des stages est à télécharger sur notre site internet : www.nermont.fr dans la rubrique : « Bien préparer sa rentrée ».

8. Le paiement

Vous avez la possibilité de régler par prélèvement automatique. Si vous êtes intéressé, merci de nous adresser un R.I.B.

Nous vous informons que le lycée sera fermé du 25 juillet au 19 août 2011.

Je vous souhaite à tous de bonnes vacances et vous prie de croire, Madame, Monsieur, à mes sentiments dévoués.



Le Directeur,

Xavier Marin